

DEPARTEMENT DU TARN

MAIRIE DE CASTELNAU DE LEVIS

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 juin 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-trois Juin à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Robert GAUTHIER, le 17 juin deux mil quatorze.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : François COLLADO, Arlette COMPAN, Jean-François COURPET, Alain COURTY, Isabelle DARJ, Patrice DELHEURE, Robert GAUTHIER, Marie-Thérèse LACOMBE, Jean-Marie LAZO, Jean-Pierre PAULHE, Françoise PROUST, Audrey ROUFFIAC, Emmanuelle ROYER, Odette SAUNAL, David TARDIEU, Marie-Claude VABRE, Sébastien VITALI.
Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : France BARBARA, Hervé PÉPIN

Absent : 2

Nombre de présents : 17

Date de convocation : 17 juin 2014

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude VABRE

Nombres de membres :			
En exercice :	19	Présents : 17	Votants : 17

01-005-2014 COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS :

A la demande du Directeur des services fiscaux nous devons proposer une liste comportant le double des candidats à retenir pour composer la CCID. Le Directeur des services fiscaux se réservant le choix de la composition définitive.

La liste ci-dessous est proposée :

Titulaires :

- Robert GAUTHIER
- Marie-Claude VABRE

- Alain COURTY
- Jean-François COURPET
- Marie-Thérèse LACOMBE
- Odette SAUNAL
- Jean-Marie LAZO
- François COLLADO
- Isabelle DARJ
- Sébastien VITALI
- Jacques FERRET
- Jean-Maurice AMAT

Suppléant :

- Arlette COMPAN
- Patrice DELHEURE
- Jean-Pierre PAULHE
- Hervé PÉPIN
- Françoise PROUST
- Audrey ROUFFIAC
- Emmanuelle ROYER
- David TARDIEU
- France BARBARA
- Alain PEYRAL
- Marie-Jeanne HOLMIERE
- Gilbert VIALA

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette liste et autorise Monsieur le Maire à la transmettre au Directeur des services fiscaux.

02-005-2014 MODIFICATION BUDGETAIRE :

Il est proposé de modifier la présentation du budget primitif général de la Commune concernant l'Allocation de compensation négative à reverser à la C2a

- Ancienne présentation :

- Montant porté à l'article 73921 présenté en diminution de recettes de fonctionnement pour un montant de -200 000 €.

- Nouvelle présentation

- Montant porté en dépenses de fonctionnement article 73921 pour un montant de 200 000 €

En conséquence les totaux de recettes et de dépenses de fonctionnement s'élèvent à :

- Dépenses : 752 755 €
- Recettes : 1 301 336,87 €
- Excédent : 548 581,87 €

Cette nouvelle présentation du budget sera injectée en comptabilité par les opérations suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes – 73921 : 200 000 €

Dépenses – 73921 : 200 000 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette nouvelle présentation du budget principal de la Commune et la modification budgétaire.

03-005-2014 CESSION TERRAIN A MADAME MONIQUE BESSON – DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DE LA VOIRIE COMMUNALE :

Faisant suite à la déclaration N° 09-03-2012 les suivants doivent être considérés :

- Suite au bornage des effectués par le cabinet AGEX une surface de 74 m²est à céder à Mme Besson
- La partie à céder en bordure de la voie publique est situé le long du chemin piétonnier relevant la partie est à la partie ouest de la Rue Aubijoux.

Sur cette partie de voie constituée par le talus limitrophe de la propriété Besson le Conseil Municipal constate sa désaffectation.

Le Conseil Municipal en conséquence décide de déclasser cette partie de voie et de confirmer la vente pour le prix de 1 € telle qu'elle avait été décidée le 24/09/2012 par décision du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour le déclassement et la vente à Mme Monique BESSON.

04-005-2014 REMISE DES PENALITES – TAXES D'URBANISATION Monsieur VANSTEENBRUGGHE Nicolas :

Suite à l'avis favorable de réduction de pénalités prononcé par Monsieur le Trésorier pour un montant de 59 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité confirme cette remise gracieuse de pénalité en faveur de M. Nicolas VANSTEENBRUGGHE pour un montant de 59 € (cinquante-neuf Euros).

05-005-2014 SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS :

Les demandes de subventions suivantes sont examinées.

- La clé des champs : Gestion du CLAE

Vacances scolaires et mercredis après-midi	5216 €
--	--------

Selon répartition entre communes

- Animations Périscolaires :

- | | |
|--|-------|
| • Association Tennis Club | 100 € |
| • Cercle culturel section danse | 80 € |
| • Cercle culturel section bibliothèque | 160 € |
| • Gymnastique volontaire – zumba | 160 € |
| • Association du Gai rire | 300 € |
| • Association VELO TEAM | 100 € |
| • Association chasse | 140 € |
| • Association PUC VOLLEY | 40 € |
| • Association CASTELCREA | 80 € |

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le versement de ces subventions et autorise Monsieur le Maire à procéder au mandatement correspondant.

06-005-2014 ELECTION DE DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS :

A l'heure de 0h15 du 24 juin 2014 conformément à la procédure communiqué par la Préfecture du TARN, la liste suivante a été déposée :

Liste Robert GAUTHIER

- GAUTHIER Robert, Titulaire
- PROUST Françoise, Titulaire
- DELHEURE Patrice, Titulaire
- LACOMBE Marie-Thérèse, Titulaire
- COURPET Jean-François, Titulaire
- SAUNAL Odette, Suppléante
- PAULHE Jean-Pierre, Suppléante

Cette liste est élue à l'unanimité, il est procédé à la validation du procès-verbal

07-005-2014 TRAVAUX D'ENTRETIEN DU CHATEAU :

Monsieur le Maire expose le projet de travaux d'entretien et de restauration nécessaire à la sauvegarde du château.

- 1) Travaux de réparation de la fenêtre à travers de la salle arrière du château : Suivant devis SNRB pour un montant HT de 6870 €
- 2) Installation d'un paratonnerre sur la Tour du château : suivant devis BODET pour un montant HT de 7297 €

Ces travaux peuvent être financés suivant plan ci-dessous :

Budget travaux	14167 €
Financement Etat – Monuments classés	5667 €
Financement Conseil Régional	2833 €
Financement Conseil Général	2833 €
Autofinancement	2834 €

Le Conseil Municipal approuve le principe de réalisation de ces travaux et le plan de financement.

QUESTIONS DIVERSES :

- Examen de l'avant-projet et esquisse des travaux de rénovation du vieux village.
- Lecture et commentaire du procès-verbal de réunion du Conseil d'école de juin 2014. Examen des travaux à réaliser au groupe scolaire pendant les vacances.